



**SAVOIE
LABO**

RAPPORT D'ANALYSE

Accréditation
N° 1-0618
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr



Rapport d'analyse Page 1 / 4
Edité le : 16/05/2022

MAIRIE DES BELLEVILLE
eau.assainissement

Hôtel de Ville Chef-Lieu
73440 LES BELLEVILLE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	SLA22-8213		
Identification échantillon :	SLA2205-2025-1	Analyse demandée par :	ARS DT de SAVOIE
Doc Adm Client :	SEDE ARA EAU		
UGE :	0203 - LES BELLEVILLE AFFERMEE		
Nom de l'exploitant :	SUEZ		
Nom de l'installation :	STATION DES GRANGES	Type : TTP	Code : 004898
PSV :	0000005428		
Point de surveillance :	RVOIR DES GRANGES		
Localisation exacte :	DÉPART DISTRIBUTION		
Département/Commune :	73 / BELLEVILLE (LES)		
Nature:	Eau à la production		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif du prélèvement : CS	Type de visite : P1	Type Analyse : P103	
Prélèvement :	Prélevé le 09/05/2022 à 11h34	Réceptionné le 09/05/2022 à 14h37	
	Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - A. La Loggia		
	Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520		
	Flaconnage SAVOIE LABO		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 09/05/2022 à 15h19

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Désinfection du point de prélèvement	Alcool	-	Observation				
Type de robinet	Vanne	-	Observation				
Mesures sur le terrain							
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation				

.../...

Doc Adm Client : SEDE ARA EAU

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Couleur (apparente) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Meth. A		Acceptable	
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique qualitative	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	6.5	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-009			25#
Analyses microbiologiques							
Coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)			0#
Entérocoques	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0		#
Microorganismes aérobies à 22°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 36°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Spores d'Anaérobies Sulfito-Réducteurs	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0#
Caractéristiques organoleptiques							
Coloration	< 5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C			15#
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C		Acceptable	
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Bicarbonates	79	mg/l HCO3-	Calcul	Meth. interne CH-MO-016			#
Carbonates	0	mg/l CO3--	Calcul	Meth. interne CH-MO-016			#
Carbone organique total (COT)	0.43	mg/l C	Oxydation par voie humide et spectrométrie IR	NF EN 1484			2#
Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)	134	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200 1100	#
pH	7.32	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5		9#
TA (Titre alcalimétrique)	0.0	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	6.5	°F	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			#
Température de mesure du pH	19.7	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Titre Hydrotimétrique (Dureté calcique et magnésienne)	6.28	°F	Calcul à partir de Ca et Mg	Meth. Interne CH-MO-049			#
Turbidité	0.33	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2#
Formes de l'azote							
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		0.10	#
Nitrates	1.7	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	50		#
Nitrites	< 0.03	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1	0.1		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.030	mg/l	Calcul		1		
Anions							
Chlorures	< 0.5	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		250	#
Sulfates	3.3	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1		250	#

Doc Adm Client : SEDE ARA EAU

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Métaux							
Calcium total	15.31	mg/l Ca	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Magnésium total	5.97	mg/l Mg	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Potassium total	0.40	mg/l K	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2			#
Sodium total	2.23	mg/l Na	ICP/MS (après acidification)	NF EN ISO 17294-2		200	#

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés pour les paramètres suivants :

- Conductivité électrique (corrigée à 25°C par compensation)

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Sarah PEUTIN
Responsable Laboratoire



point prélevé

